

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Ancien Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le **25 JUIL. 2019**

Monsieur le Président de la République,

Suite au courrier de votre Directeur de Cabinet en date du 11 juillet dernier, dont je vous remercie, je souhaite attirer votre attention sur plusieurs points de vigilance qui n'ont à ce jour pas reçu de réponse, malgré mes avertissements et demandes répétés.

Je demeure dans l'attente d'un engagement formel et clair de ne pas s'étendre au-delà de l'avenue Charles Risler, pendant la durée d'exploitation de la structure, au moyen de demandes d'autorisations d'occupation temporaires du domaine public attenant, comme la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais (RMN-GP) s'y était engagée très fermement.

De même, la question du local technique ne se limite pas à son emprise au sol ou à son isolement sonore et visuel, contrairement aux engagements pris. Depuis un an, je souhaite obtenir des garanties précises sur l'usage de cet espace, le contrôle des accès et des contenus qui y seront déposés.

Ensuite, s'agissant du départ du Mur pour la Paix, maintenu illégalement sur le Champ de Mars depuis 19 ans, je n'ai pas reçu d'engagement ni de date de la part des différentes autorités concernées par son déplacement.

Enfin, il apparaît que le concessionnaire s'interroge sur la soutenabilité du modèle économique de la structure éphémère : son utilisation dans les limites prévues par la convention d'occupation ne permettrait pas d'en assurer une exploitation rentable, compensant les coûts de construction et d'entretien, à la charge du concessionnaire.

De ce fait, je souhaite que l'utilisation précise de la structure, notamment le nombre et la nature des événements qui y seront organisés, fasse l'objet d'un accord explicite de l'ensemble des parties, car l'engagement premier pris par la RMN-GP était l'organisation de 10 événements annuels au sein de cette structure éphémère.

.../...

Il me revient à présent de demander que des engagements formels soient pris dans les meilleurs délais par toutes les parties intéressées à ce projet, et en premier la RMN-GP, sur les points que je soulève.

À défaut, il m'appartiendrait d'en tirer les conséquences, afin de protéger la tranquillité des habitants du 7<sup>e</sup> arrondissement et de préserver leur cadre de vie, comme d'ailleurs de faire respecter la légalité, en ce qui concerne l'usage possible de ce lieu qui, je le rappelle, est un site classé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. DATI', with a stylized flourish at the end.

Rachida DATI

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République.**